



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1826 MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2013

ÉDUCATION

Faible taux de préscolarisation

Face au taux de préscolarisation jugé faible au Congo, soit 13%, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) étudie, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, une stratégie pour l'éveil de la petite enfance. La stratégie sectorielle de l'éducation prévoit la construction de 40 centres d'éducation préscolaires, la création d'un espace communautaire, des allocations et subventions de l'État aux initiatives communautaires et aux promoteurs privés.

« L'Unicef ne peut faire que le plaidoyer auprès des partenaires au développement pour soutenir les efforts du gouvernement, de la communauté et du secteur privé », a indiqué le représentant de l'Unicef au Congo, Aloyse Kamuragiye, précisant qu'investir dans la petite enfance est pertinent et payant.

Page 7

RCA

Environ 100 morts dans des récentes violences

Des arrestations, détentions arbitraires, tortures, violences physiques et sexuelles, vols à main armée, extorsion de biens et enlèvements sont devenus, cette dernière semaine, le lot quotidien des habitants du nord de la République Centrafricaine.

Un bilan d'environ cent morts est avancé suite à ces exactions perpétrées par des membres de la coalition Séléka ou des proches de l'ancien président déchu, François Bozizé. Des milliers de personnes cachées en brousse manquent d'assistance.

Les ministres de la défense de dix pays d'Afrique centrale réunis en urgence, le 16 septembre à Libreville, au Gabon, ont insisté sur la nécessité d'envoyer des soldats supplémentaires et le déploiement de la mission internationale de sécurisation du pays (Misca) sous la supervision de l'Union africaine.

Page 9

ÉDITORIAL

Voyous !

Page 2

Sécurité

Une trentaine de bandits de tous acabités arrêtés à Pointe-Noire

Le premier bilan de l'opération de lutte contre le grand banditisme lancée le mois dernier dans la capitale économique commence à produire ses effets. En témoigne la trentaine de malfaiteurs présentés au public par la force publique.

Vols en bandes organisées, vols collectifs, vols à main armée, association de malfaiteurs, autant d'infractions reprochées à ces malfaiteurs présumés qui écumait les quartiers de Fond Tié-Tié, Voungou, Mpaka, Comapon, etc.

« Nous sommes conscients que certains se terrent et nous rassurons la population quant à notre volonté de stériliser les zones criminelles », a déclaré le commandant de la gendarmerie dans le département du Kouilou, Placide Gombet.

Page 7



Les braqueurs présentés au public

LOGEMENTS ET BÂTIMENTS

L'État à la reconquête de son patrimoine administratif



Jean Baptiste Ondaye entouré de ses collaborateurs

La direction centrale des logements et bâtiments administratifs a lancé une opération domaniale en vue d'identifier les propriétés de l'État héritées de la colonisation dans les deux grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire. L'opération vise à doter le patrimoine de l'État d'une protection physique et juridique afin de garantir son intégralité. Elle a permis d'immatriculer, dans la seule ville de Pointe-Noire, 326 logements et bâtiments administratifs dont 175 à usage de logements et 151 autres à usage administratif. « Au regard du phénomène d'accaparement des dépendants des domaines publics et privés de l'État, il est nécessaire et urgent de procéder à la conservation des propriétés de l'État, qui font corps avec les logements et bâtiments administratifs au moyen d'une protection physique et juridique », a déclaré le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye.

Page 5

ÉDITORIAL

Voyous !

Vous qui observez chaque jour l'actualité ne pouvez manquer de vous demander pourquoi le Congo, qui sut résoudre seul au cours des quinze dernières années les dissensions internes qui le minaient, est aujourd'hui l'objet d'agressions externes qui visent à le déstabiliser de nouveau. Il n'échappe à personne, en effet, que derrière l'affaire des « disparus du Beach », derrière l'affaire des « biens mal acquis », derrière l'affaire du « rapatriement des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza » se dissimulent les mêmes hommes, les mêmes organisations, les mêmes forces obscures.

La raison de cet acharnement est aussi simple qu'évidente. Elle tient en trois phrases que voici : (1) parce qu'il a choisi de jouer au sein de l'Afrique centrale la carte de la paix, de la réconciliation, de l'intégration régionale Denis Sassou N'Guesso est devenu l'homme à abattre pour les forces obscures qui convoitent les immenses richesses du Bassin du Congo ; (2) s'il mène à bien les missions de conciliation que lui ont confiées simultanément la République Centrafricaine et la République démocratique du Congo, il portera effectivement un coup fatal aux entreprises qui exploitent en toute illégalité le sous-sol de ces deux pays ; (3) du même coup, il ruinera les organisations non gouvernementales qui prolifèrent sur la misère humaine en se faisant financer par ces mêmes entités et qui manipulent les médias internationaux avec un art consommé.

La bataille qui se joue sous nos yeux n'a pas d'autre but que d'obliger le Président du Congo à cesser de jouer la carte de la réconciliation nationale, du dialogue régional. Elle est d'autant plus difficile à mener pour lui, pour nous, que la communauté internationale n'y accorde aucune importance et que les pays occidentaux, à partir desquels agissent les agresseurs, refusent obstinément de mener les enquêtes financières qui leur permettraient de mettre fin sans coup férir à ces pratiques d'un autre âge.

Que faire dans un pareil contexte, dira-t-on ? Mais tout simplement continuer sans se laisser impressionner par les gesticulations verbales et judiciaires des agresseurs. Car le jour viendra, plus tôt sans doute qu'on ne le croit, où ce qui est dit ici s'imposera comme une évidence et provoquera un séisme dont les voyous ne se relèveront pas.

Les Dépêches de Brazzaville

POINTE-NOIRE

L'UDR Mwindi mobilise ses militants pour le recensement

La 1^{ère} session extraordinaire du Conseil fédéral de l'UDR Mwindi, tenue le 14 septembre dans la ville océane, a été sanctionnée par plusieurs décisions visant le bon fonctionnement du parti.

Les assises ont été présidées par François de Paul Kandza, membre du bureau politique de l'UDR Mwindi, président du Conseil fédéral, également président du bureau exécutif fédéral de Pointe-Noire. Au cours des travaux, les conseillers se sont prononcés sur le recensement administratif spécial en cours. Ils ont réaffirmé que le Conseil national reste l'instance de décision du parti et n'a jamais statué sur le recensement administratif spécial. Le conseil fédéral de Pointe-Noire note tout simplement que « se faire recenser », « élire », « se faire élire » sont des droits civiques auxquels tout citoyen doit souscrire. Par conséquent, il a demandé à tous les militants et sympathi-

sants de l'UDR Mwindi de se faire recenser.

Pendant les assises, les conseillers ont déploré l'immobilisme politique sans précédent que vit le parti depuis 2011. Une léthargie caractérisée par un dysfonctionnement des instances dirigeantes, « *dysfonctionnement occasionné par le manque de clarté sur le positionnement du parti et la mauvaise application des textes de base* », ont-ils fait remarquer.

Le conseil fédéral de Pointe-Noire a regretté d'une part, la position inconfortable du parti qui appartient actuellement à deux alliances, à savoir le Front des partis de l'opposition congolaise (FPOC) et le Collectif des partis de l'opposition congolaise, signataires de la déclaration du 17 août 2012 sur les élections législatives appelant le peuple congolais à boycotter le recensement administratif et d'autre part, que certaines activités de

l'UDR Mwindi ne respectent pas les textes du parti en ses articles 4 du règlement intérieur du bureau politique et 15 du règlement intérieur du Conseil national. Les membres du parti réunis en session extraordinaire du conseil fédéral ont salué la décision de la direction nationale du parti pour la tenue prochaine du 2^e Congrès national de l'UDR Mwindi courant mars 2014, engagement pris au cours de la session extraordinaire du Conseil national du 12 septembre 2013 à Brazzaville. En outre, le plenum a demandé l'affinement des documents juridiques du parti en vue d'une meilleure interprétation pour un fonctionnement efficace de l'UDR Mwindi.

En clôturant les travaux, François de Paul Kandza s'est félicité de la perspicacité et du sens de responsabilité des conseillers tout au long des travaux.

Hervé Brice Mampouya

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Idriss Bossoto : « La monnaie électronique n'est plus une fiction »

À l'occasion d'un débat d'idées qu'il a animé le 11 septembre à Brazzaville, sur le thème de « La monnaie à l'ère du numérique : entre dématérialisation et nouveaux usages », Antonin Idriss Bossoto, enseignant chercheur à l'Université Marien-Ngouabi, a donné ce conseil aux Congolais en vue d'intégrer la globalisation.

Dans sa communication, l'orateur a tout d'abord défini le concept de monnaie électronique, qui sous-entend un procédé électronique consistant à stocker les monnaies sur des supports numérisés. Alors que son intervention faisait office de sensibilisation, Idriss Bossoto a montré à l'assistance l'impérieuse nécessité de faire usage de la monnaie électronique pour tout citoyen qui veut s'arrimer à la mondialisation et à la globalisation. « La monnaie électronique n'est plus une fiction, mais une réalité à laquelle nous devons nous adapter pour ne pas être absorbés par la globalisation et la mondialisation », a signifié le conférencier, avant de poursuivre : « Cette monnaie électronique qui s'utilise par le biais des supports électroniques comme la carte monétique, carte bleue, mobile monnaie, portemonnaie électronique, offre plusieurs avantages aux usagers. »

Au nombre de ces atouts, il a cité l'aisance et l'efficacité dans la gestion des paiements ;



Antonin Idriss Bossoto (à droite) assisté du professeur Josué Ndamba

l'anonymat et l'absence d'intermédiaires dans les opérations de transaction, d'autant plus que celles-ci se font souvent de manière discrète, à partir du téléphone portable. Il faut ajouter à cette liste : le caractère transfrontalier des transactions grâce au réseau informatique ; la facilité de transport d'argent, car avec un support électronique, il est possible aujourd'hui de trimpler des centaines de millions de francs sans risques. Le conférencier a également circonscrit la facilité dans l'exécution des transferts. Il s'est surtout appuyé sur la bancarisation de l'économie. Une initiative qui encourage les citoyens à ouvrir des comptes bancaires. Malgré les avantages qu'offre cette monnaie, le système électronique présente toutefois

des conséquences incalculables. On peut citer entre autres, la naissance de la Cyber criminalité ; l'affaiblissement des politiques monétaires des pays sous-développés ; la menace de l'autonomie monétaire des États et l'apparition des systèmes de paiement appartenant à des acteurs non bancaires (off line, mobile money, network money).

Pour le cas du Congo, il ressort des débats que la dématérialisation de la monnaie demeurera encore une vue de l'esprit tant que l'écosystème qui régule le secteur ne sera pas normalisé. D'autant que les opérateurs de téléphonie mobile qui en font usage, ne sont pas des institutions habilitées pour dématérialiser la monnaie.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounouga
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Le rôle des archivistes jugé crucial

L'atelier qui a démarré le 16 et qui s'achève le 27 septembre à Brazzaville vise à responsabiliser les archivistes. Le Trésor public et la Cour des comptes et de discipline budgétaire sont les administrations retenues dans le cadre du Projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques.

Dix communications sont prévues pendant cette formation cofinancée par l'État congolais et la délégation de l'Union européenne (UE) avec pour thème : « Pratiques et techniques de gestion des archives dans les administrations ». Parmi les exposés : la fonction des archives ; les missions d'un service d'archivage ; le métier d'archiviste et la mise en place du réseau des acteurs ; l'organisation d'une bonne conservation des fonds à court, moyen et long termes ; le plan de classement et le tableau de gestion ou calendrier de conservation ; l'application du cadre réglementaire et normatif.

Les participants seront également formés sur la méthodologie de gestion de projet ; les outils pour optimiser le pilotage d'un projet d'archivage ; le projet d'informatisation d'un service d'archives ; les archives et la dématé-



Le présidium de l'atelier

rialisation ; les formats d'enregistrement, leur stockage. Cette formation est animée par Mariam Oumar Diakité, consultante formatrice du groupe SERDA, spécialisée en formation aux activités archivistiques.

L'amélioration de la gouvernance publique : une priorité

S'exprimant au nom des deux structures bénéficiaires, le premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Émile Apesse, a rappelé les uns et les autres à leurs devoirs. La constitution et la tenue des archives sont une exigence démocratique. « Les participants auront à l'issue de cette formation, la charge de conserver des documents comptables et pièces justificatives des

opérations d'exécution des lois de finances, pendant la durée légale de conservation, avec l'épée de Damoclès pesant sur leur tête en cas de vol ou de destruction volontaire des archives », a-t-il indiqué.

Le premier secrétaire de la délégation de l'UE, Matteo Sirtori, a rappelé, de son côté, que dans le cadre de sa coopération avec la République du Congo, cette structure finance à hauteur de 6 milliards FCFA, un projet visant à renforcer la gouvernance des finances publiques à travers un appui aux institutions et services de contrôle interne et externe. Selon lui, afin de permettre au Congo de mieux disposer des ressources existantes dans le pays au bénéfice de la population congolaise, l'UE a fait de l'amélioration

de la gouvernance des finances publiques, une priorité.

Fidéliser les personnes formées

Toujours dans le cadre du projet cofinancé par le gouvernement congolais et l'UE, des salles d'archives sont actuellement en construction à la Cour des comptes et de discipline budgétaire et à la direction générale du Trésor. D'après Matteo Sirtori, également chef de la section gouvernance, économie et secteurs sociaux au niveau de la délégation de l'UE, les activités réalisées, ou en cours de réalisation, permettent aux différentes institutions et services de contrôle des finances publiques de renforcer leurs capacités afin de remplir leur rôle d'une façon efficace et indépendante. Il a, par ailleurs,

attiré l'attention du ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED), sur l'importance pour la Cour des comptes de « garder, au sein du service des archives, ces mêmes personnes formées afin d'atteindre l'objectif fixé par le projet et de favoriser le transfert des compétences intra-services », a-t-il précisé.

Le directeur général du partenariat pour le développement au ministère de l'Économie, Michel Elenga-Ekobo, deuxième ordonnateur national suppléant, a qualifié cette formation de spécifique. Car elle intervient en aval de la construction des salles d'archives de la Cour des comptes et du Trésor public. « J'invite les candidats à cette formation à se mettre dans une logique de formation des formateurs et que les autorités des structures bénéficiaires, chacune en ce qui la concerne, prennent les dispositions appropriées pour maintenir les archivistes ainsi formés dans le champ de leurs activités, c'est-à-dire dans leurs services d'archives et de documentation », a-t-il exhorté.

Parfait Wilfried Douniama

MASSIF FORESTIER EFC

L'opération de déguerpissement a commencé hier

La commission chargée d'appliquer la décision du Conseil des ministres du 8 août 2013 sur le déguerpissement des occupants du massif forestier concédé à Eucalyptus Fibre du Congo (EFC) a publié un communiqué le lundi 16 septembre pour annoncer le lancement des deux premières phases de l'opération. Les deux phases jumelées concernent les zones loties et non bâties. Toutes les plantations d'eucalyptus concédées à EFC par l'État congolais sont désormais interdites d'accès au public et considérées, selon la coordination, comme des lieux de stationnement de la force publique. Y pénétrer sera donc assimilé à une violation d'une caserne militaire. « Les populations sont autorisées à partir du jeudi 19 septembre, à se rapprocher des officiers disposés dans des tentes pour l'enregistrement des doléances, suggestions ou revendications », a annoncé la coordination de la commission. Celle-ci est dirigée par Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, lui-même secondé par Fidèle Dimou, préfet du Kouilou.

Faustin Akono

PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

Le Congo réaffirme sa volonté

Le 16 septembre de chaque année, l'humanité entière célèbre la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone. Cette année le thème retenu par le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) est : « Une atmosphère saine, c'est le futur que nous voulons ». Le gouvernement de la République a prononcé un message lu par le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Josué-Rodrigue Nguonimba.

Le gouvernement congolais s'associe à la communauté internationale pour marquer sa solidarité à protéger la couche d'ozone et à mettre en œuvre la politique durable de l'environnement. Cette politique constitue l'un des principaux axes du programme de société du président Denis Sassou Nguesso, le Chemin d'avenir. En effet, le gouvernement de la République du Congo a ratifié la convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, ainsi que le protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone et tous les amendements y afférents. C'est ainsi que conformément à ses engagements de pays partie au protocole, le Congo a élaboré et mis en œuvre son programme de pays, soutenu par la stratégie nationale et des activités visant progressivement à réduire, puis à éliminer dé-



Le ministre Josué-Rodrigue Nguonimba délivrant le message du gouvernement. (© DR)

finitivement la consommation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

De 2000 à 2005, le Congo, a déclaré le ministre du Tourisme et de l'Environnement, a élaboré et mis en œuvre un plan de gestion d'élimination des fluides frigorigènes dans la réfrigération domestique et commerciale, un plan de gestion d'élimination des hydrocarbures halogénés dans la lutte contre l'incendie, ainsi qu'un plan de gestion d'élimination du bromure de méthyle dans l'agriculture. Par ailleurs, a-t-il ajouté, le fonds multilatéral a notamment recommandé aux pays en développement, parties au protocole de Montréal, d'élaborer et de mettre en œuvre le plan de gestion

d'élimination finale des frigorigènes dans le secteur de la réfrigération.

Ainsi donc, ce jour de commémoration est l'occasion de rappeler que depuis le 1er janvier 2010, l'importation et la distribution des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, inscrites dans le protocole de Montréal sont interdites.

C'est pourquoi, il convient d'utiliser les nouvelles substances de substitution, inoffensives pour la couche d'ozone disponibles sur le marché national et international.

Pour ce faire, poursuit-il, le gouvernement de la République exige des services compétents l'application, dans toute sa rigueur, de la réglementation en vigueur. La mise en œuvre

des stratégies et plans de gestion ci-dessus évoqués nécessite une formation appropriée des corps de métiers. D'ailleurs, les ateliers de sensibilisation et de formation sont organisés avec l'appui des partenaires techniques congolais. Parmi eux, le Pnue et le Programme des Nations pour le développement industriel (Onudi), avec lesquels la République du Congo a élaboré son plan de gestion d'élimination des hydrochlorofluorocarbures destinés au secteur de la climatisation, plan qui sera exécuté jusqu'en 2020.

Ainsi dit, le Congo contribue au respect du calendrier établi par le protocole de Montréal qui prévoit du début de cette année à fin 2014 le gel des importations des substances ici décrites ainsi que leur élimination progressive. À l'occasion donc de cette journée, le gouvernement de la République exhorte le peuple congolais, les industriels et les commerçants, à bannir l'utilisation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone en vue non seulement de la sauver, mais également de protéger ses habitants contre les effets néfastes des rayons ultraviolets provenant du soleil. C'est pourquoi il insiste pour participer activement à assurer à la Terre une atmosphère saine.

Bruno Okokana

PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI,

Il sera procédé, le Samedi 28 septembre 2013 à 10heures précises en l'Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office sis 03 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex ANTONETTI Marché Plateau centre-ville Brazzaville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble R+7 de la Société Congolaise Immobilière YOKA Bernard (SCIYB) SA communément appelé «Immeuble YOKA BERNARD» sis au Rond-Point de la Coupole centre-ville Brazzaville, cadastré Section Q, formant la parcelle numéro 49, d'une superficie de 1994m², objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville, Préfecture du Pool. Ledit immeuble est limité ainsi qu'il suit:

- Au Nord-Est par le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Ex Avenue Paul DOUMER,
- Au Sud par la rivière Mfoa,
- A l'Est par la rue A. FONDERE,
- A l'Ouest par la rivière Mfoa,

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur le 11 juillet 2013 par le Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9.500.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère est fixé à la somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) Francs CFA. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation de Cinquante Millions (50.000.000) Francs CFA;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher, du lundi au vendredi de:

1°)- Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO, domicilié 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville B.P. 2041, Tél/fax : (242) 22 281 34 42 –Brazzaville République du Congo

2°)- Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville, Office sis 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex-Avenue ANTONETTI, Marché du Plateau, Centre-Ville Brazzaville, Tél.05.556.49.38 ;

3°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un Office sis 29, rue Bomitabas (Immeuble Ex Cinéma Vox-Marché Mougali) Poto-Poto II, BP.14642, Tél. (242) 06.68.70.49 / 06.68.70.28 / 05.529.47.82/05.529.47.83.



MÉDIAS

Un nouveau magazine à l'intention des managers et des étudiants

Produit par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), *Congo économie* est un journal trimestriel qui vise à améliorer la visibilité des activités de ce groupement d'entreprises privées.

Composé de 48 pages en quadrichromie, on retrouve dans ce magazine gratuit, des rubriques relatives à l'économie, aux technologies de l'information et de la communication, à l'actualité internationale, aux faits de société ainsi qu'une abondante publicité. « *Les informations locales occuperont une place privilégiée dans notre publication. Les perspectives sont nombreuses dans le domaine des infrastructures, de l'agriculture, du pétrole, des mines, etc. Nous serons attentifs à l'actualité internationale, notamment africaine* », souligne le président d'Unicongo, Christian Barros, dans l'éditorial du premier numéro de Congo Économie. Une information économique fiable et innovante peut, selon lui, susciter l'envie d'entreprendre, d'investir et par conséquent de générer de nouveaux emplois.

Tiré à 10.000 exemplaires pour Brazzaville et Pointe-Noire, le nouveau magazine cible les administrations publiques et privées, les organismes internationaux, l'Université Marien-N'Gouabi et l'Institut français du Congo. Les hommes d'affaires et les étudiants des instituts de gestion, d'économie et de droit sont également visés.

« *Le deuxième numéro sortira avant la fin de l'année et son tirage pourra augmenter. Nous ferons l'effort de produire des papiers d'analyse en sus des faits du jour. Ce journal vient en complément de notre agenda qui continuera d'apparaître* », a indiqué le secrétaire général de l'entreprise, Jean Jacques Samba, lors du lancement officiel de ce journal, le 17 septembre à Brazzaville.

Créée en 1958, Unicongo est née du regroupement d'une section territoriale de l'Union patronale et interprofessionnelle de l'Afrique Équatoriale Française. Véritable partenaire des administrations et de l'État, Unicongo a entrepris, depuis quelques années, une refonte globale de ses statuts en vue de dynamiser les onze fédérations qui la composent, mais aussi de se moderniser. Unicongo s'engage et s'implique afin de contribuer à l'essor économique et social du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT

326 logements et bâtiments administratifs immatriculés à Pointe-Noire

Les données de cette opération d'immatriculation des propriétés de l'État ont été rendues publiques, le 17 septembre à Brazzaville, par le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Odaye. Cette opération lancée au niveau de Brazzaville à cette occasion, vise à doter l'ensemble du patrimoine de l'État d'une protection juridique en vue de garantir son intégrité contre toute profanation.

Lancée le 5 novembre 2011, l'opération a permis à la commission mise en place à cet effet, de réaliser deux missions fondamentales. Il s'agissait d'identifier et d'établir au nom de l'État congolais, toutes les propriétés héritées de la colonisation ou acquises à l'issue du partage des biens entre les membres, après l'éclatement de l'Afrique équatoriale française (AEF), portant encore les noms des personnes publiques et des établissements publics communautaires de l'époque. L'opération a consisté

également à acquérir les nouveaux titres fonciers sur d'autres propriétés de l'État encore non immatriculées.

Au terme de cette opération, 326 propriétés de l'État ont été immatriculées soit, 175 à usage de logements et 151 qui font corps avec les bâtiments administratifs. Au nombre de ces 326 propriétés, 216 font l'objet de bornage et 110 autres l'objet de mise à jour, de morcellement et de remembrement. Leur traitement en cours aux services habilités de la direction générale des Impôts et des domaines a déjà donné lieu à l'établissement de plus de 40 titres fonciers. « *Au regard du phénomène d'accaparement des dépendances des domaines public et privé de l'État par des tierces personnes, il est nécessaire et urgent de procéder à la conservation des propriétés de l'État qui font corps avec les logements et bâtiments administratifs, au moyen d'une protection physique et juridique* », a déclaré le secrétaire général de la

présidence de la République, Jean-Baptiste Odaye, qui a patronné la cérémonie. Appréciant l'opération, il a relevé l'importance du titre foncier. « *Nous mesurons parfaitement l'importance du titre foncier qui est l'état civil de chaque immeuble immatriculé; qui permet de connaître rapidement et facilement, à toute époque, les origines, l'histoire et la situation juridique de l'immeuble* », a-t-il ajouté. Les premiers titres fonciers établis ont été déjà officiellement remis au préfet du département de Pointe-Noire. Ces documents donnent des renseignements préliminaires sur l'emplacement de chaque propriété (section, bloc et parcelle), sur la superficie et, le cas échéant, sur le numéro du titre foncier. La cérémonie a servi également de lancement officiel des travaux de cette opération au niveau de Brazzaville. Elle permettra, comme dans la ville océane, d'identifier et d'immatriculer toutes les propriétés de l'État disséminées dans la ville de Brazzaville.

Firmin Oyé



MINISTÈRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Central African Backbone - Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo / Projet N° 497/40 - CG

Unité de Coordination du Projet



AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 019 /MPT/2013/UCP/CAB

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR ELABORER LE MEMORANDUM D'ENTENTE (MOU) ENTRE LE CONGO ET LES PAYS LIMITROPHES

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un (e)consultant (e)individuel (le) pour élaborer le mémorandum d'entente (MOU) entre le Congo et les pays limitrophes »

I.Objectif de la mission

L'objectif de la mission est d'assister le gouvernement Congolais à l'établissement d'un accord d'entente (MOU) avec les pays limitrophes.

Il s'agit spécifiquement de :

- mettre en place un cadre pour l'interconnexion inter-pays ;
- produire des propositions de MOU d'interconnexion ;
- conseiller le gouvernement congolais sur les choix à faire ;
- vulgariser l'accord auprès des cadres de l'administration congolais à travers des sessions de formation.

II.Mission du consultant

La mission du consultant devra contenir au minimum les actions suivantes :

- Elaboration d'un état de lieu des points d'interconnexions actuels et à venir. Cet état des lieux sera présenté sous forme de panorama des réseaux d'interconnexion ;
- Analyse de l'état de lieu sur le cadre réglementaire national et dans la sous-région. Un accent particulier devra être mis sur la transposition des textes de la CEMAC et l'analyse des textes de

chacun des Etats concernés dans le cadre de ces interconnexions;

- Elaboration des projets de MOU, pour chacun des points d'interconnexion à réaliser. Ces propositions seront soumis à l'approbation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
- Assister le gouvernement congolais dans les négociations avec les experts des pays à interconnecter ;
- Organiser des sessions de sensibilisation pour la compréhension et l'usage du MOU par l'administration congolaise ;
- Organiser des séminaires de restitution du Rapport final.

III.Profil du consultant

La mission sera confiée à un Consultant individuel possédant les qualifications suivantes :

- De niveau académique Bac + 5, Ingénieur ou équivalent en télécommunications, en Informatique, en Droit, en Economie ;
- Bonne connaissance des questions d'interconnexion des réseaux internationaux ;
- Bonne expérience en matière des réglementations et directives communautaires ;
- Bonne connaissance du secteur des télécommunications et environnement numérique ;
- Bonne connaissance du projet Central Africa Backbone sera appréciée ;
- bonne connaissance des TIC et des réseaux ;
- Avoir conduit au moins deux (2) missions d'études similaires ;

IV.Durée de la mission :

Le (a) consultant (e) individuel (le) pour élaborer le mémoran-

dum d'entente (MOU) entre le Congo et les pays limitrophes sera recruté (e) pour une durée de trois (3) mois de travail.

V.Dépôt des candidatures

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 octobre 2013 à 16H00 (heure locale).

Ils doivent être transmis avec la mention « recrutement d'un(e)consultant (e) individuel (le) pour élaborer le mémorandum d'entente (MOU) entre le Congo et les pays limitrophes pour le projet CAB-CIT ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420Tél. (242) 06 835 00 41

E-mail: contact@cabcongo.org
Site web: www.cabcongo.org

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2013

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI



Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-531
 Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur



296.000 T.T.C
 GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
 GARANTIE 1 AN

AVENUE ALPHONSE FONDERE -
 IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
 - REZ-CHAUSSEE.
 CONGO-BRAZZAVILLE
 TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
 EMAIL:INFO@TERRATECH-CG.COM

Pas de crédit ?
 Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
 Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
 Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
 Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
 Passer à l'action

BUROTOP IRIS
 Intégrateur de Solution

DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
 www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

LUTTE CONTRE LE GRAND BANDITISME

Trente malfrats interpellés à Pointe-Noire

Démarrée le 21 août par la force publique de Pointe-Noire, l'opération de lutte contre le grand banditisme commence à donner des résultats. Des bandits et des malfrats ont été présentés publiquement la semaine dernière afin de rassurer la population.

Près de trente malfrats ont été interpellés par les forces de l'ordre pour des motifs d'association de malfaiteurs, vols en bandes organisées, vols collectifs, vols à main armée communément appelés braquages dans les quartiers comme Fond Tié Tié, Voungou, Mpaka, Comapon et dans divers débits de boissons et boîtes de nuits de la ville. « La force publique est décidée à neutraliser les différents gangs qui sévissent dans la ville. Seuls, nous ne pouvons rien mais avec votre appui et soutien, nous serons plus à même de mettre fin

à ces maux. C'est pourquoi j'appelle les populations de Pointe-Noire à dénoncer tous les actes répréhensibles dont elles sont victimes à la gendarmerie et à la police nationale », a déclaré le colonel Placide Gombet, commandant de la région de gendarmerie du Kouilou, lors du point de presse fait le 10 septembre après la présentation des bandits à l'état-major de Pointe-Noire.

Le vrai visage des malfrats « Ceux ayant utilisé des armes de guerre font l'objet de procédures particulières pour un compte-rendu à l'autorité militaire et seront transférés à Brazzaville pour répondre de leurs actes devant les juridictions compétentes. Ils sont nombreux à être concernés par cette procédure. Nous pouvons citer des noms comme Zagar, Moulayis, Cibor et

bien d'autres. Nous sommes conscients que certains se terrent et nous rassurons la population quant à notre volonté de stériliser les zones criminogènes. Les autres malfaiteurs auteurs de faits qui n'ont pas trait aux armes seront présentés au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pointe-Noire », a-t-il ajouté.

Lors du rassemblement régimentaire de la police nationale au camp 31 Juillet, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police à Pointe-Noire, après avoir fait le bilan ces derniers mois de la situation sécuritaire dans la ville, a exhorté les agents de la police à redoubler de vigilance dans la sécurisation de la ville.

Pendant que la force publique s'évertue à accomplir loyalement

ses missions de protection des biens et des personnes, d'autres éléments de rang se singularisent, notamment par des actes blâmables. En effet, pendant que les malfrats étaient présentés publiquement à l'état-major, Bawamio alias Lamyr, adjudant chef de la gendarmerie entraînant dans la cour de l'état-major, a été dénoncé par les malfrats pour avoir été le commanditaire des troubles au Fond Tié Tié avec ses acolytes du gang Guantanamo, tels Pablo Escobar et Saddam, ex-élément des Forces armées zairoises. Il a ensuite été mis aux arrêts.

Un faux policier arrêté

Jules Noël Ipeyalapo Péa, 25 ans, a été arrêté pour avoir porté illégalement la tenue de la police et exercé sur la voie publique tout en bénéficiant de la complicité d'un

agent de la police routière de Pointe-Noire. Interrogé alors qu'il possède un permis de conduire, le jeune, titulaire d'une licence en ressources humaines, a avoué qu'un sergent chef de la police routière lui aurait remis l'uniforme avec la promesse d'un éventuel recrutement à la fonction publique en échange de la somme de 200 000 FCFA. Le faux policier a été mis aux arrêts et l'agent de police qui l'a entraîné dans cette périlleuse aventure, le sera certainement aussi, sanctionné selon la réglementation en vigueur dans la force publique.

La multiplication de tels actes prouve que la force publique n'a nullement le temps de dormir sur ces deux oreilles car les bandits et les malfaiteurs rodent toujours en embuscade.

Hervé Brice Mampouya

ÉDUCATION

À peine 13 % du taux de préscolarisation au Congo

L'éducation du jeune enfant reste encore un défi au développement de l'apprentissage universel au Congo. Des indicateurs d'insuffisance dans la préparation du jeune enfant à la scolarisation ont été donnés le 16 septembre, par le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo, Aloyse Kamuragiye.

La problématique était au centre de l'atelier portant sur la stratégie et le cadrage financier des activités d'éveil de la petite enfance au Congo. Dans son message, le fonctionnaire onusien a présenté quelques chiffres qui interpellent à savoir : un taux de préscolarisation au Congo qui n'est que de 13%, l'importance du redoublement dans le primaire qui est de 20%, les abandons en cycle primaire de 5%. C'est pour réagir et renverser ces données qu'un atelier est organisé du 16 au 20 septembre. Celui-ci doit élaborer le document cadre de la politique Jeune enfant et le placer en lien avec la stratégie sectorielle en cours de finalisation par le ministère de tutelle, en coopération avec l'Unicef. Il a pour objectif de dégager les pistes sur les

plans stratégiques et financiers afin de mettre en place un dispositif de financement susceptible d'assurer aux jeunes enfants un bon départ dans la vie. Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Brice Hilaire Ounounou, a expliqué que l'école devait s'adapter et mettre en place des espaces d'éveil des tout petits. Cela suppose un changement dans la prise de conscience et l'organisation du système scolaire et de son environnement, en se concentrant sur la diversité des besoins des enfants et de leurs capacités d'apprentissage. « Le ministère se propose de jeter les bases d'une réforme institutionnelle visant une meilleure prise en charge des activités d'éveil de la petite enfance dans l'ambition d'identifier des stratégies pour transformer le droit en éducation, de construire un système éducatif inclusif avec l'intégration de tous les enfants et l'instauration d'une autre dimension éducative spécifique, avec l'intégration des enfants autochtones », a déclaré Aloyse Kamuragiye.

40 centres d'éducation préscolaire à construire

Le représentant de l'Unicef au Congo a, par ailleurs, souligné que la stratégie sectorielle de l'éducation prévoit la construction de 40 centres d'éducation préscolaire, la création d'un espace communautaire, des allocations et subventions de l'État aux initiatives communautaires et aux promoteurs privés. « L'Unicef ne peut faire que le plaidoyer auprès des partenaires au développement pour soutenir les efforts du gouvernement, de la communauté et du secteur privé. Investir dans la petite enfance est pertinent et payant car il s'agit d'une période cruciale pour le développement physique, cognitif, social et émotionnel de l'enfant. L'Unicef a proposé l'inscription du Congo au programme régional d'appui des pays où la politique du jeune enfant vise à tirer avantage de l'approche par le cadrage lancé sur quelques stratégies, pour adopter une politique du jeune enfant », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

Les responsables formés à la gestion axée sur les résultats

Le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi abrite du 17 au 19 septembre à Brazzaville, un atelier de recyclage des directeurs départementaux et chefs de service en matière de Gestion axée sur les résultats (GAR).

L'enjeu de l'atelier est de taille car la gestion axée sur les résultats (GAR) accompagnée d'un suivi-évaluation, permettra d'améliorer la transparence des projets du ministère tout en assurant un retour d'information. Cette démarche permettra également d'acquérir les bases de la méthodologie des projets, de savoir utiliser les outils d'analyse et de compléter ses connaissances pour maîtriser un projet sur le plan stratégique et opérationnel. Dans l'ensemble, les sept thématiques en débat au cours de l'atelier, aideront les ca-

dres et agents de l'enseignement technique à réévaluer leurs capacités. « La Gestion de la formation qualifiante axée sur les résultats » est le thème principal de ce séminaire dont la cérémonie d'ouverture sera rehaussée de la présence du ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba. Un communiqué de presse du ministère a précisé l'intitulé des sujets abordés, parmi lesquels : « Les fondamentaux de la gestion axée sur les résultats » ; « La présentation des CEFA » ; et « Le partenariat public/privé pour une gestion de la formation qualifiante axée sur les résultats ». Les participants seront également édifiés, au cours des travaux, sur : « Le rôle des collectivités locales dans la stratégie de la formation qualifiante des jeunes » ; « Les directions départementales de la formation qualifiante et celles de l'Office national de

l'emploi et de la main d'œuvre (ONEMO) : champs d'action respectifs » ; ainsi que sur « La méthodologie de collecte des données statistiques sur le marché de l'emploi ». Enfin, rappelons que la GAR est une approche de gestion mise en pratique par la majorité des institutions congolaises. Elle est basée sur le cycle de vie d'un programme ou d'un projet qui intègre les stratégies, les personnes, les ressources, les processus et les outils de mesure pour améliorer la prise de décision, la transparence et la reddition des comptes. L'approche met l'accent sur l'atteinte des résultats, la mise en œuvre des mesures du rendement, l'apprentissage, l'adaptation ainsi que la production des rapports sur le rendement.

Fortuné Ibara

ACTIONS SOCIALES

Les deux Circonscriptions de Dolisie accusent un déficit en personnel

C'est le cri du cœur des deux responsables des Circonscriptions d'actions sociales 1 et 2 (CAS) de Dolisie, dans le département du Niari. Ils l'ont exprimé à la ministre des Affaires sociales, Émilienne Raoul, le 14 septembre lors de sa visite de travail dans les deux CAS.

Nouvellement construites et mises en fonction, ces CAS sont situées dans les arrondissements 1 et 2 de la ville et sont à pied d'œuvre dans diverses actions humanitaires et sociales auprès des pauvres, des démunis, des personnes du troisième âge, des orphelins, des jeunes filles-mères et autres. Elles les financent des formations, notamment pour les personnes à charge dans divers métiers tels que la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, le maraîchage et la pisciculture, en vue de leur insertion socio-économique.

Ces circonscriptions d'action sociale sont animées respectivement par Tombet Mavoungou et Antoine Engambé, qui déplorent tous deux le déficit criant en personnel. Selon leurs témoignages, les effectifs y travaillant oscillent entre 10 et 14 agents qui sont à la fois sur le terrain pour des actions auprès des vulnérables dans d'autres services. Ils doivent aussi être présents dans les CAS pour accomplir des obligations administratives. « En plus de cela, une bonne partie du personnel est en train d'aller à la retraite. Ce qui revient à dire que d'ici l'année 2015, si rien n'est fait pour parer au plus vite, les circonscriptions d'action sociale connaîtront de sérieux problèmes en personnel », ont-ils déclaré.

La ministre a regretté le flux des fonctionnaires les régies financières

Il faut ajouter à ce triste tableau, le sempiternel problème de formation du personnel, non seulement

en quantité mais aussi en qualité. Car une bonne partie des agents n'a pas de formation requise en assistance sociale.

Répondant aux doléances soulevées par les deux chefs de CAS, la ministre Émilienne Raoul leur a demandé de prendre leur mal en patience, car dès janvier 2014, l'Institut national de travail social



Les bâtiments du centre bio-agricole

(INTS) ouvrira ses portes à Brazzaville. La première promotion sortira après trois ans de formation. « Pour le moment il faut faire avec. Et je demande aux deux directeurs départementaux de procéder à une formation sur le tas afin de pouvoir minimiser cette difficulté avant l'arrivée des assistants sociaux qui sortiront de l'Institut », a-t-elle déclaré. La ministre a également fustigé le comportement des jeunes recrues et affectées par la fonction publique au ministère des Affaires sociales, qui préfèrent aller dans les finances, impôts, douanes et autres. « Ce comportement cause beaucoup de tort à d'autres départements, puisque c'est la Fonction publique qui recrute et nous les affecte », a signifié la ministre.

Faustin Akono



RESULTATS CONSOLIDES AU PREMIER SEMESTRE 2013 Une croissance à risque maîtrisé

UN RESULTAT NET CONSOLIDE DE 17 MILLIARDS DE F.CFA

CROISSANCE

**UN TOTAL BILAN DE 3 061 MILLIARDS DE F.CFA
UNE SITUATION NETTE DE 244 MILLIARDS DE F.CFA
UN PRODUIT NET BANCAIRE DE 94,917 MILLIARDS DE F.CFA**

MAITRISE DES RISQUES

**UN COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION DE 52%
UNE BONNE MAITRISE DES FRAIS GENERAUX
UN COUT DU RISQUE DE 1,2%**

**TOUTES CES PERFORMANCES SONT CONFORMES A L'OBJECTIF DE CONSOLIDATION DES
ACQUIS DE 2013**

A PROPOS DU GROUPE BGFIBank

Le groupe BGFIBank est un Groupe financier international multi-métiers qui allie solidité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques, avec l'ambition d'être la banque de référence sur ses marchés en termes de qualité de service. Fidèle à ses valeurs de Travail, d'Intégrité, de Transparence, de Responsabilité et d'Esprit d'Equipe, le Groupe place la qualité de service au cœur de son métier. Il accompagne ses clients particuliers, entreprises et institutionnels dans une relation durable, en leur offrant une gamme de produits et services élargie. Le groupe BGFIBank enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de ses filiales et de ses partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines.

Plus de 1700 collaborateurs présents dans 10 pays accompagnent au quotidien une clientèle diversifiée au Bénin, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, en Guinée Equatoriale, à Madagascar, en République Démocratique du Congo et à Sao Tomé-et-Principe.

Les équipes du Groupe proposent conseils et services à la clientèle autour des trois métiers principaux :

- ★ la Banque commerciale avec l'enseigne BGFIBank ;
- ★ la Gestion d'actifs et les Services financiers spécialisés représentés par les marques Finatra, BGFICapital, BGFIBourse et LOXIA ;
- ★ l'Assurance à travers ses filiales ASSINCO SA et ASSINCO Vie.

Le groupe BGFIBank est également un acteur significatif dans le domaine du Développement durable à travers les actions de mécénat développées par la Fondation BGFIBank pour les générations futures et dans le domaine de la Formation avec BBS : Etablissement d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique.

BGFI Holding Corporation SA | Société Anonyme avec Conseil d'Administration | Capital social : 103.853.376.000 FCFA |
RCCM de Libreville N°2001 B 00771 | N° Statistique : 090 738 B | N° NIF : 790 738 M
Siège social : Boulevard Georges RAWIRI-La Sablière, BP. 25200 Libreville (Gabon) |

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

VATICAN

Le pape François, six mois déjà !

Le premier pape latino-américain et jésuite de l'histoire est monté sur le trône de saint Pierre le 13 avril 2013.

Les anniversaires de pontificat se célèbrent rarement à coups de bilan. Le pape n'a de compte à rendre à aucune institution politique ou réglementaire. Son action, du reste, s'inscrit bien dans le domaine du quantifiable mais aussi, et surtout, dans l'immatérialité de la prière, de l'exhortation des âmes à la crainte de Dieu et à la conscience du rapport avec l'immanent. Ces choses-là sont invisibles sur une balance, dans un tableau de statistiques ou une courbe de croissance économique, ne se vendent ni ne se négocient dans aucune bourse.

Pourtant, depuis avril, le pape François a bousculé une Église qui semblait s'endormir sur le train-train des habitudes acquises, sans remises en cause. Or lui, qu'on n'attendait pas, est venu renouveler au moins le langage de cette Église-là. Le 21 avril, lors d'une messe d'ordination à Saint-Pierre, il recommandait aux futurs prêtres : « *Soyez des pasteurs, pas des fonctionnaires, soyez des médiateurs, pas des intermédiaires.* » Annonçant « une Église pauvre pour les pauvres », celui qui a choisi un nom jamais porté par aucun autre souverain pontife avant lui, a dit souhaiter une « *Église qui ne soit pas baby-sitter* ». « *Tous les papes, c'est vrai, sont universels ; ils ont toujours eu le monde à cœur ; il n'y en a aucun qui l'ait été à moitié. Mais je crois que le choix d'un pape venant d'un au-*

tre continent a effectivement apporté du spécifique dans le style, dans la prospective ; c'est quelque chose qui était attendu et espéré dans le monde et même par les cardinaux, et vu comme un enrichissement ultérieur dans la marche de l'Église universelle. » C'est le jugement du père Lombardi, vendredi 13 septembre, lorsqu'il lui a été demandé précisément ce qu'il pensait de ces six premiers mois de pontificat. On peut convenir qu'il y a du vrai dans l'analyse du porte-parole du Saint-Siège, lui-même jésuite.

Il n'est par contre pas sûr que les cardinaux, notamment au sein de la curie romaine, voient tous d'un œil bienveillant les bouleversements qu'introduit le style d'un pape qui porte lui-même sa sacoche, conduit une 4L fatiguée et décrète que le temps est venu de « *faire un brin de chemin ensemble, dans le dialogue, est l'es-time, avec les athées* ». Le 15 octobre, son nouveau Secrétaire d'État (Premier ministre) va prendre ses fonctions.

Mgr Pietro Parolin est décrit comme un homme ouvert, madré d'humanisme et francophile. « *Le célibat des prêtres, ce n'est pas un dogme et on peut en discuter car c'est une tradition ecclésiastique* », a déclaré celui-ci mercredi dernier. Donc, encore un qui est pour bousculer les habitudes et ouvrir des dialogues inédits. Le Vatican n'a sans doute pas fini de faire sa mue. À supposer qu'il l'ait seulement entamée avec ce deux cent soixante-sixième pape.

Lucien Mpama

RCA

La situation demeure chaotique dans le nord du pays

Le premier bilan fait état d'au moins cent morts lors des violences perpétrées la semaine dernière soit par les soldats de la Seleka, la coalition au pouvoir, soit par des groupes d'auto-défense, partisans de l'ancien président François Bozizé.

Des informations font état d'arrestations et de détentions arbitraires, d'actes de torture, de violences physiques y compris violences sexuelles, de vols et de tentatives de viol, de vols à main armée, d'extorsions de biens, d'enlèvements, de restrictions de mouvements, de pillages ciblés et d'attaques sur les civils. Des villages et des maisons ont été, dans certaines régions, réduits en cendres par des groupes armés.

Bien que les écoles aient rouvert dans certaines régions de la République centrafricaine, elles restent fermées dans la plus grande partie du pays. L'accès aux services de santé et aux services essentiels est également très limité. Les femmes et les enfants n'ont souvent pas accès aux soins médicaux et les nouvelles naissances ne sont pas enregistrées. « *Le mois dernier, en collaboration avec nos partenaires, nous avons eu un accès limité à certains quartiers de Bangui, ainsi que dans plusieurs régions de la République centrafricaine, plus particulièrement Ouham, Batangafo, Bambari, Kaga Bandoro et Mbaiki. Ces visites avaient pour but d'évaluer la situation générale des*

personnes affectées par l'insécurité récente. Les résultats sont très troublants », a déclaré le porte-parole du HCR, Adrian Edwards, lors d'une conférence de presse à Genève.

Face à cette situation, les ministres de la Défense des dix pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont tenu, le 16 septembre à Libreville, une réunion sur la crise en Centrafrique. Principaux sujets de discussion, l'envoi de soldats supplémentaires pour sécuriser les populations et parachever les discussions avec l'Union africaine pour le déploiement en Centrafrique, d'une mission internationale de sécurisation du pays, la Misca.

Yvette Reine Nzaba

UNION AFRICAINE

Dakar prêt à accueillir le Haut Conseil des autorités locales

Dakar (Sénégal) se propose d'accueillir le Haut Conseil des autorités locales de l'Union africaine (UA) en offrant gratuitement le siège de la structure, a annoncé le Premier ministre, Aminata Touré.

Aminata Touré a indiqué que le Sénégal soutenait la possibilité d'héberger le Haut Conseil des autorités locales de l'UA. Pour cela, le pays propose « *d'offrir un bâtiment meublé pour son siège et un logement de fonction pour son secrétaire général* », a-t-elle précisé, à l'ouverture de la troisième réunion de la Conférence africaine de la

décentralisation et du développement local qui réunit les ministres africains en charge des collectivités locales. Le Sénégal s'est également engagé à assurer la logistique du siège de l'organisation et à payer les salaires du personnel subalterne. Aminata Touré a invité à une « *interterritorialité* » du continent qui « *doit s'imposer en nouveau mode de gouvernance transfrontalière. Il s'agira, pour chaque pays africain de s'ouvrir aux autres afin de renforcer la solidarité des gouvernements* », selon elle.

Le Haut Conseil des autorités locales d'Afrique est une recommandation des Cités et Gouvernements locaux unifiés d'Afrique. Elle a été faite au cours du sixième sommet de Dakar, en décembre 2012, avec le soutien du président Macky Sall. La Commission de l'UA a été appelée à travailler avec le Sénégal, sur l'opportunité, la faisabilité, la pertinence et les implications, notamment financières de la proposition dont le rapport sera présenté lors du sommet de janvier 2014.

Noël Ndong

Crédit Rentrée Scolaire

DGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFI Bank



POLYGLOTTE

« Traduire, c'est notre métier »

Le centre de formation « POLYGLOTTE », met à la disposition du public (enfants à partir de 3 ans, élèves, étudiants, travailleurs...) les services suivants :

- Apprentissage des langues (anglais, espagnol, portugais, chinois, arabe, italien, kituba, lingala...)
- Formation et remise à niveau en secrétariat/bureautique/archivage ...
- Interprétation consécutive et simultanée ;
- Location de matériel de conférence haut de gamme ;
- Traduction de vos documents ;
- Mise en page/PAO.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 20h00 et le samedi de 09h00 à 17h00.

Adresse :

Siège social de l'ARC - 8^e étage - avenue du camp Centre ville.

Contacts et informations :

Tel : 06 816 54 72 / 05 613 07 22

Email : polyglotte@gmail.com

Site : www.polyglotte-interpretariat.com



BRASSERIES DU CONGO (BRASCO) OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE : Adjoint Responsable Informatique

CLASSIFICATION/ CATEGORIE : JC 15

NOMBRE DE POSTES : Un (1)

DIRECTION : Financière

MISSION GENERALE

Sous le contrôle du Responsable Informatique, il est le garant de l'intégrité des systèmes d'information au quotidien. Il coordonne les équipes d'administrateurs, de responsables et techniciens d'exploitation.

ACTIVITÉS ESSENTIELLES

- Assurer la disponibilité de l'infrastructure Clients/Serveurs ;
- Administrer les Serveurs sous Windows 2003 et 2008 Server et les serveurs SQL pour les environnements applicatifs;
- Assurer la Sécurité Firewall/VPN, anti-virus, Wsus, la Sauvegarde System/Data;
- Gérer et administrer les services Domino/ Lotus Notes;
- Mettre à disposition les bases de données Corporate;
- Superviser l'exploitation du système E-series et l'assistance technique auprès des utilisateurs Clients E-series;
- Traiter le plan de sauvegarde « system » et « data »;
- Assurer le monitoring des entrées/sorties avec le monde extérieur;
- Encadrer le personnel informatique;

QUALIFICATIONS/EXPÉRIENCE

- Niveau BAC + 4/5 en Réseau & Système Informatique, âgé de 22 à 35 ans environ, justifiant :
- d'une expérience d'au moins 5 ans en Administration des réseaux Ethernet, en maintenance informatique, bases de données et langage de programmation (Php Mysql Sql Vba....) dans une grande société de la place, avoir la nationalité congolaise ;
- d'une bonne connaissance du système E-services et ces bases de données.

COMPÉTENCES/ CONNAISSANCE

Dynamique, disponible et actif sur le terrain
Maîtrise des infrastructures (Windows et E-series), Expérience Lotus Notes, Outlook, outils TCP/IP, Windows Serveur, et Os400.
Connaissance informatique: Système d'exploitation ; Administration réseau, AS400, etc.
Connaissances théoriques et pratiques en Réseau Informatique
Bonne capacité d'apprentissage, contact humain, autonome
Langues (parlé et écrit): Anglais technique indispensable, Français courant.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 15 Septembre 2013 à BRASCO BP 1147 Pointe-Noire (Congo-Brazzaville), Tél. : (242) 673 80 80 / 94 02 45 /94 02 46, BrascoDRH@Heineken.com, envoyer CV (situation matrimoniale, photo,...), Tél. et E- mail.



OFFRE D'EMPLOI

Le Cabinet Providence Consulting, recherche pour les besoins d'une entreprise de la place :

-Un(e) assistant(e) juridique ayant un diplôme d'étude supérieur en droit privé (Bacc +5) et justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en entreprise

-Une secrétaire de direction ayant un diplôme d'étude supérieur en secrétariat (Bacc +5) et justifiant d'une expérience professionnelle de 4 ans minimum en entreprise.

Composition du dossier

Curriculum vitae

Copie de diplômes

Certificat de travail

Les dossiers sont recevables au siège du Cabinet sis au 621, rue Voula 1er Etage, derrière le marché plateau des 15 ans de 09h à 14 heures.

NB : La date limite de dépôt des dossiers est fixée au Mardi 15 octobre 2013 à 13 heures.

Contacts : 06 624 20 46/06 616 74 49/01 624 20 46/ 04 410 86 86

NÉCROLOGIE

Laudes Martial Mbon, journaliste, a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de sa mère, Émilie Gambou, survenu le jeudi 12 septembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 49 de la rue Abila à Talangaï, arrêt Libanga ya talo. La date de l'inhumation, le samedi 21 septembre.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Sauve-Gérard Ngoma Malanda, Chroniqueur culturel, présentateur de l'émission « Cultura » sur Télé Congo, Noël Ngoma Malanda, agent retraité de l'Asecna, directeur Joly Serges Ngoma, Clémence Ngoma, sœur Virginie Marie Ngoma de la communauté des Saint Joseph de Cluny, Bienvenu Nazaire Ngoma, Gervais Noël Ngoma Malanda, agent de l'Asecna, Laure Ghyslaine Ngoma, Claudia Emma Ngoma et toute la famille Mpandzou portent à la connaissance de tous que le programme des obsèques de leur regrettée mère, épouse et enfants se présente comme suit :

Vendredi 20 septembre 2013 :

9h00 : sortie du corps de la morgue de Makelekele ;

10h00 : recueillement au domicile familial sis au 1186 rue Biza Makelekele Brazzaville arrêt de bus sénégalais après le Marché Bourreau ;

12h00 : messe de rekiem en l'église Saint Charles Lwanga de Makelekele ;

13h00 : départ pour le cimetière de la mission catholique de linz retour sur Brazzaville

17h00 : fin du programme



RESOV 2013

Rentrée scolaire pour les orphelins et veuves ce dimanche 22 septembre au palais de congrès.

Heure : 15h 30

PAF : 2500/1000

Concert avec l'Horeb-musique-sœur Belinda SAYA-Chorale la voix de l'espérance groupe-cantiques des cantiques-Jésus's singers.

Contact : 06 672 01 94

APPARTEMENTS À LOUER

-2 chambres + salon + salle à manger + cuisine et parking vers l'hôpital militaire
-Une chambre + salon + cuisine en face d' ALIMA à Mpila.

Contact : 06 912 82 82 / 06 600 55 55



1^{ère} Foix au Congo
CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE

EVENEMENT CULTUREL

Lieu : Palais des Congrès
Date : Mercredi 9 Octobre 2013
Heure : 19 heures

Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité Déclaré par l'UNESCO

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous vous invitons à venir nombreux découvrir le spectacle que vous offre le Carnaval DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE déclaré par l'UNESCO Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité dans l'Amérique Latine.

Dans le but de soutenir l'Institution EPHATA (les Petits Sourds Muets du Congo),

Avec la participation des BANTOUS DE LA CAPITALE, KEBEN et son Groupe, LE BALLET DES ENFANTS D'EPHATA.

Venez nombreux acheter votre Ticket au Palais des Congrès !



Appui Institutionnel



Madame Antoinette SASSOU NGUESSO Première Dame de la République du Congo et marraine de cette activité culturelle.

Remerciements distingués : Ministère des Affaires Etrangères.



CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE 2013

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'intégration culturelle internationale entre le Congo et la Colombie, nous vous invitons à participer au cycle de Conférences qui se tiendra à l'auditorium du Ministère des Affaires Etrangères du Mercredi 09 au Vendredi 11 octobre 2013 à partir de 9h 30mn avec la participation des Conférenciers Colombiens : Dr. Manuel Rodriguez Becerra Ex-Ministre de l'environnement, et Dr. Martha Luz Machado Sociologue qui se joindront aux éminents conférenciers Congolais

THÈME :

LA CULTURE COMME 4^{ème} PILIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Dr. Manuel Rodriguez Becerra Ex-Ministre de l'environnement



Sociologue: Dr Martha LUZ MACHADO

Appui Institutionnel



Madame Antoinette SASSOU NGUESSO Première Dame de la République du Congo et marraine de cette activité culturelle.

Remerciements distingués : Ministère des Affaires Etrangères.



ASSURANCES GENERALES DU CONGO



A.G.C. SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER



WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE LA SANTE
 Unité de Coordination du Projet d Appui à la Réhabilitation du Secteur de la Santé
 UCP / PARSS

Avis à manifestation d'intérêt

Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur de la Santé (PARSSI) Recrutement d'un Expert en finances publiques

Sources de financement : Don TF 010950 - DRC
 N'Avis à manifestation d'intérêt : AMI n°012/UGP-PARSS/2013
 Date de publication : le 18 Septembre 2013
 Date de clôture. le 2 Octobre 2013

Contexte général

Le secteur de la santé est parmi les secteurs sociaux prioritaires inscrits dans le Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté de deuxième génération (DSCR 2) et dans le Plan d'Actions du Gouvernement (PAG 2011 à 2016), plus précisément dans son objectif relatif à l'amélioration des conditions sociales de la population, incluant l'amélioration de l'état de santé de la population.

Pour atteindre ce but, plusieurs approches d'interventions efficaces sont développées pour améliorer l'offre des services et augmenter l'utilisation. Ces approches touchent aussi l'affectation

rationnelle et optimale des ressources financières tant publiques, privées et celles provenant de la communauté.

A travers le Trust Fund canadien géré par la Banque mondiale, l'Agence Canadienne de Développement International appui le Ministère de la Santé Publique sur comment améliorer

l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat dans ce secteur. Ce TF canadien, qui permet de développer le CDMT dans le secteur de la santé, vise comme l'objectif, le renforcement de la

capacité du Ministère de la Santé dans la planification stratégique et l'élaboration du budget au niveau national ainsi que dans les 11 provinces, en vue de l'amélioration de la capacité du secteur à fournir des services de santé de qualité à la population.

Cet appui global et multisectoriel vise aussi à soutenir la réforme de la gestion des finances publiques pour une redevabilité accrue à tous les niveaux du secteur.

L'Unité de coordination du Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur de la Santé (UCP-PARSS) recrute un consultant national qui puisse aider le Ministère de la Santé, en collaboration étroite

avec les Ministères du Budget et des Finances, à : (1) Identifier les goulots d'étranglements et proposer des pistes de solution pour une exécution optimale et adéquate des allocations

budgétaires de l'Etat consenties au secteur; (2) Elaborer des notes techniques pour une amélioration de la gestion des finances publiques dans le secteur.

A cet effet, l'UCP-PARSS invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services précités. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés

pour exécuter ces services (CV mis à jour, références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, etc.).

1. Objectif de l'intervention du consultant

Le consultant à recruter aura à poursuivre les objectifs suivants :

1) Identifier les goulots d'étranglements dans l'établissement des bons d'engagement, la tenue de la comptabilité et l'échange des informations financières sur les engagements et les réalisations aux différents niveaux de la pyramide sanitaire.

2) Discuter avec les partenaires sur les préalables nécessaires pour la mise en place rapide du SWAP

3) Proposer un système informatisé pour tenir à jour une base des données de différents financements

du secteur, la tenue de la comptabilité des services, le suivi et le contrôle des dépenses

4) Etudier les modalités pratiques pour la mise en œuvre de la LOFIP, le soutien à la budgétisation à moyen terme et l'introduction de «Budget-Programme >> dans le secteur de la santé conformément à la réforme des finances publiques en cours dans le secteur, fondée sur la gestion axée sur les résultats.

2. Profil du consultant

Le consultant devrait avoir :

- un BAC+5 en macroéconomie ou en gestion financière ou en économie de la santé ou en ingénierie ;

- au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des finances publiques;

- au moins 5 ans d'expérience dans la planification stratégique sectorielle ou dans l'élaboration des CDMT sectoriels, en particulier dans le secteur de la santé (mise en place et/ou mis à jour) ;

- une bonne maîtrise de la planification opérationnelle et de la réforme des systèmes de santé en vue d'accélérer l'atteinte des OMD ;

- une bonne maîtrise de la langue française (parlée et écrite) ;

- une maîtrise des logiciels de Microsoft Office (Excel, Word, PowerPoint, etc.) ;

- des aptitudes de communication, du travail en équipe et en andragogie.

3. Durée du contrat

La consultance durera 90 jours calendriers, s'étendant d'octobre à Décembre 2013.

4. Informations et réponses à l'AMI

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires relatives aux termes de référence de la mission en contactant l'UCP-PARSS à l'adresse email : ucparss@gmail.com ou à l'adresse ci-dessous de 8h00 à 15h00, heures locales (TU+1) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être adressées au Coordonnateur de l'UCP-PARSS, sous enveloppe fermée ou par voie électronique, en mentionnant le nom du projet, le service de consultant requis, et le numéro du présent avis, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 2 octobre 2013 à 15h00 (heure locale, TU+1) précises.

Unité de Coordination du Projet PARSS
 A l'attention de Dr Jacques WANGATA, Coordonnateur
 Concession de l'INRB, Croisement des Avenues
 des Huileries et Tombalbaye
 Kinshasa / Gombe ; Téléphone : 0990016069
 Email : ucparss@gmail.com



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE LA SANTE
 Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur de la Santé
UCP / PARSS

Avis à manifestation d'intérêt

Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur de la Santé (PARSS)

Recrutement d'un Consultant Spécialiste en budgétisation sensible au genre

Sources de financement : Don TF 010950 - DRC
 N° Avis à manifestation d'intérêt : AMI n° 010/UCP-PARSS/2013
 Date de publication : le 18 Septembre 2013
 Date de clôture : le 2 Octobre 2013

Contexte général

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) est entrain d'introduire progressivement les instruments de programmation budgétaire sur base d'un cadrage des dépenses à moyen-terme (CDMT). Un des principaux objectifs visés à travers ces instruments est de renforcer l'alignement de l'allocation des ressources aux priorités du Plan national de développement sanitaire (PNDS), afin d'améliorer les résultats de la mise en œuvre et d'accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les OMD 3, 4, 5 et 6 comportent une forte connotation des activités touchant particulièrement la femme. Il importe dès lors de prendre en compte ces aspects dans toute planification et budgétisation.

A partir du budget 2014, le Ministère de la Santé doit donc inclure dans sa planification des activités spécifiques susceptibles de porter solution aux inégalités envers la femme. L'exercice en cours de l'élaboration/mise à jour du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) sectoriel santé étant basé sur les Plan d'Action Opérationnel (PAO) des Provinces, il est primordial que la question du genre soit prise sérieusement en considération lors de l'élaboration des PAO afin de s'assurer que le budget du secteur de la santé reflète l'approche de budgétisation sensible au genre.

L'Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur de la Santé (UCP-PARSS) recrute un consultant international en vue d'aider le Ministère de la Santé Publique à mieux intégrer les aspects du genre dans l'élaboration des Plan d'Action Opérationnel (PAO) des Provinces et des prévisions budgétaires pour l'année 2014.

A cet effet, l'UCP-PARSS invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services précités. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (CV mis à jour, références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, etc.).

1. Objectif de l'intervention du consultant

Le consultant à recruter aura à poursuivre les objectifs suivants :

- Circonscrire les aspects du genre qui posent encore problème dans la dispensation des services de santé équitables et de qualité aux hommes, garçons, femmes et aux filles ;
- Identifier des interventions/activités sensibles au genre à inclure dans les plans d'action opérationnels de différents niveaux de la pyramide sanitaire ainsi que dans les prévisions budgétaires de 2014;
- Briefer l'équipe technique nationale pour mieux encadrer les provinces dans la prise en compte des interventions/activités sensibles au genre à inclure dans les Plans d'Action Opérationnels
- Préparer un check-list pour l'intégration du genre dans les budgets de la santé
- Animer un module sur la budgétisation sensible au genre lors de l'atelier de formation des formateurs nationaux.

2. Profil du consultant

Le (la) consultant (e) devra répondre au profil suivant :

- Avoir un diplôme d'études supérieures ou universitaires
- Avoir suivi au moins une formation sur le genre
- Disposer d'une expérience de travail d'au moins 5 ans sur la question du genre en RDC ou dans un autre pays africain
- Utiliser aisément le paquet Microsoft Office, version 2007 ou 2010

3. Durée du contrat

Cette consultance sera effectuée auprès de la Cellule CDMT de la Direction d'Etudes et Planification qui coordonne les équipes techniques CDMT au niveau central et en provinces. La consultance sera menée en étroite collaboration avec le Ministère du Genre et Famille pour mieux se référer à la politique nationale en la matière, ainsi qu'avec les formateurs en CDMT et gestion des finances publiques avec lesquels il animera quelques sessions à l'atelier de formation des formateurs nationaux.

La consultance durera 30 jours calendriers, s'étendant d'octobre à novembre 2013, à raison de :

- 15 jours pour circonscrire les aspects du genre à prendre en compte pour la dispensation des services de santé équitables et de qualité aux femmes et aux filles (séances de travail avec ONUFEMME, Ministère du Genre et Famille, UNFPA, PNSR/Santé, ONG avec actions pour les femmes.....);
- 5 jours pour des séances de travail avec l'équipe technique du CDMT au niveau central
- 5 jours pour des séances de travail avec les membres de la Commission Budgétaire et autres cadres du Ministère de la Santé impliqués dans l'élaboration des prévisions budgétaires de 2014
- 5 jours pour animer une session à l'atelier de formation des formateurs centraux.

4. Informations et réponses à l'AMI

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires relatives aux termes de référence de la mission en contactant l'UCP-PARSS à l'adresse email : ucparss@gmail.com ou à l'adresse ci-dessous de 9 h00 à 15h00, heures locales (TU+1) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être adressées au Coordonnateur de l'UCP-PARSS, sous enveloppe fermée ou par voie électronique, en mentionnant le nom du projet, le service de consultant requis, et le numéro du présent avis, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 2 octobre 2013 à 15 h00 (heure locale, TU+1) précises.

Unité de Coordination du Projet PARSS
 A l'Attention de Dr Jacques WANGATA, Coordonnateur
 Concession de l'INRB, Croisement des Avenues
 des Huilleries et Tombalbaye
 Kinshasa / Gombe ; Téléphone : 0990016069
 Email : ucparss@gmail.com

Dr Jacques WANGATA
 Coordonnateur
 Unité de Coordination
 du Projet
 UCP
 Ministère de la Santé

CONCERTATIONS NATIONALES

Les groupes armés de l'Est veulent y siéger

Le Conseil supérieur des groupes armés autochtones dans l'est de la RDC milite pour la participation dans ce dialogue des vrais acteurs politiques et militaires ayant pris sur le terrain en lieu et place des groupes armés manipulés et non actifs afin que les décisions qui en découleront soient imposables à tous.

Mis en quarantaine depuis que les concertations nationales ont débuté, les groupes armés ne semblent toujours pas digérer leur absence dans ces assises qui visent la cohésion nationale afin de faire face à l'insécurité récurrente à l'est du pays. Organisés dans une structure dénommée « Conseil supérieur des groupes armés autochtones dans l'est de

la RDC », onze groupes armés parmi les plus actifs au nord et sud Kivu ainsi qu'en Ituri viennent de se manifester en livrant leur perception par rapport à ce forum national. Ils estiment que la recherche d'une paix durable à l'est de la RDC ne peut se négocier sans leur participation. Se considérant, en effet, comme des acteurs majeurs de la crise qui sévit dans cette partie de la RDC, ils pensent que les concertations nationales constituent un cadre approprié pour traiter de la problématique de paix au nord et sud Kivu en proie aux guerres récurrentes. Le Conseil supérieur des groupes armés autochtones dans l'est de la RDC estime que son implication dans ces assises s'avère déterminante dans la quête de la

cohésion nationale tant recherchée. « Nous pensons qu'il fallait que les acteurs soient impliqués pour que les décisions issues de cette thématique soient des décisions durables et applicables sur le terrain », a déclaré son secrétaire général Jacques Kabusala. Ce dernier ne s'explique pas que le même gouvernement qui refuse de les associer aux concertations nationales ne voit pas d'inconvénient à négocier avec le M23 à Kampala. Ceci paraît être un contresens, de l'avis de ce regroupement qui invite, par ailleurs, les autorités congolaises à revenir sur leur décision « le plus tôt possible ». Le vrai dialogue, pense-t-on, ne pourra avoir lieu qu'avec la participation des vrais acteurs poli-

tiques et militaires en lieu et place des groupes armés non actifs sur le terrain et manipulés. Sur la même lancée, les onze groupes armés précités exigent l'implication urgente des Nations unies par l'entremise de Mary Robinson, envoyée spéciale du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands lacs conformément à l'esprit des différentes résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la RDC et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. Les exigences de ces groupes armés sont portées par les délégués des Forces acquises au changement et alliés membres du groupe thématique « Désarmement, démobilisation, réinsertion sociale ou rapatriement » qui ne jurent que par leur participation aux

concertations nationales. Après avoir boycotté les travaux, ils ont repris de siéger contre la promesse du présidium d'examiner cette question dans les meilleurs délais.

Entre-temps, au niveau du gouvernement, l'on n'attend pas revenir sur l'option déjà levée de ne pas associer les groupes armés aux concertations au risque de se dédire. « Nous n'allons pas nous assoir à la même table des concertations nationales avec des gens qui tuent nos compatriotes dans l'est du pays », avait en son temps déclaré le porte-parole de l'exécutif national, Lambert Mende Omalanga. Les prochaines heures nous en diront plus.

Alain Diasso

DIPLOMATIE

La séquestration d'un officier des Fardc au Rwanda fait polémique

Alors que Kinshasa attend la libération sans condition du sergent major Munanga Kusakana arrêté dimanche sur la zone neutre, Kigali charge l'incriminé d'avoir traversé la frontière « lourdement armé, habillé en tenue de combat et transportant toutes sortes d'engins militaires ».



Des éléments des Fardc

L'affaire du sous-officier des Fardc kidnappé le 15 septembre par des policiers rwandais sur la zone neutre à la frontière entre le Rwanda et la RDC continue de défrayer la chronique ces dernières heures. Cette scène à la limite d'un fait divers est pourtant à l'origine d'une vive tension à Goma où des habitants ont manifesté le même jour au niveau de deux postes frontières lesquels ont été fermés momentanément. Alors qu'hier le gouvernement congolais attendait la libération du Sergent major Munanga Kusakana comme annoncé par son porte-parole Lambert Mende Omalanga, rien de tel n'est arrivé. Des sources militaires au Nord-Kivu indiquent que le sous-officier congolais est toujours détenu dans la ville rwandaise de Gisenyi, frontalière de Goma. Les autorités rwandaises qui ne sont pas prêtes à le libérer si tôt auraient, d'après les mêmes sources, demandé un peu plus de temps pour examiner ce dossier. Elles ont déclaré profiter de cette occasion pour examiner un autre cas en suspens, celui concernant l'arrestation dans les mêmes circonstances d'un agent de la Direction

générale des Douanes et accises (DGDA). Pour le Rwanda qui estime avoir agi en toute légalité, ses services de sécurité avaient le droit d'arrêter le sous-officier des Fardc parce qu'il a traversé la frontière «lourdement armé, habillé en tenue de combat, transportant toutes sortes d'engins militaires».

Des accusations que refuse d'avalier le gouvernement congolais qui, de l'avis de son porte-parole Lambert Mende, tendent à travestir la vérité. Pour l'officiel congolais, le Sergent major Munanga Kusakana se trouvait bel et bien sur la zone neutre au moment des faits. « Nous protestons de la manière la plus ferme contre de telles pratiques qui ne sont pas loin du banditisme. C'est quelque chose de totalement inacceptable, surtout que nous ne sommes pas en état de belligérance avec le Rwanda (...). Il était sur la zone neutre couverte par l'extra territorialité. Ce sous-officier de la RDC n'a posé aucun acte susceptible de justifier qu'il se trouve aujourd'hui entre les mains du Rwanda. Aucun fait, aucun événement ne peut justifier que les militaires rwandais le détiennent », a largement expliqué Lam-

bert Mende sur une chaîne locale.

De part et d'autre de la frontière, des arguments sont brandis pour soutenir des prises de position qui se contredisent tant dans la forme que dans le fond. Aussi pour tirer cette affaire au clair, une équipe du Mécanisme conjoint de vérification de la frontière de la Cirgl s'est rendue en début de semaine à Gisenyi afin de recueillir des informations sur cet incident.

Pour le porte-parole des Fardc au Nord-Kivu, le sous-officier congolais était en vadrouille dans la zone neutre lorsque trois policiers rwandais lui ont sauté dessus et l'ont tiré du côté rwandais. Cette situation est venue raviver la tension entre les deux pays.

Quoi qu'il y ait des appels au calme, les «Gomatraciens» qui se sont dressés contre le Rwanda entendent rendre la monnaie de la pièce à tout soldat rwandais qui se hasarderait dans leurs périmètres. Le sergent Mulanga Kusakala est originaire de la province du Bandundu et est détaché dans la dixième région militaire à Bukavu. Affaire à suivre.

Alain Diasso

HÔTEL MEMLING

Pétrole et au gaz au menu de la deuxième édition IPAD

Le plus grand forum/exposition international, organisé à Kinshasa durant deux jours, soit du 17 au 18 septembre, en partenariat avec le ministère des Hydrocarbures de la RDC, a eu pour objectif d'encourager les échanges d'informations sur les thèmes ainsi arrêtés.

La RDC cherche inlassablement à améliorer les connaissances sur ses bassins sédimentaires, notamment ceux encore inexploités mais avec de fortes potentialités. À terme, le pays espère assurer la promotion du secteur et renforcer la commercialisation et distribution des produits pétroliers. Il s'agit ainsi d'un grand événement et d'une occasion aussi pour les officiels congolais de faire d'importantes annonces. Par rapport à la loi sur les hydrocarbures, le ministre en charge du secteur a annoncé aux participants l'approbation en cours de l'avant-projet. « Nous vous invitons à profiter des immenses potentialités en hydrocarbures du sous-sol de la RDC », a expliqué le ministre des Hydrocarbures, Crispin Atama Tabe. Il a également insisté sur la volonté de son ministère de tirer le plus grand profit de l'évaluation rigoureuse de ce secteur. La passation de marché continuera à se faire par appel d'offres. « La sélection est basée sur les performances ainsi que les capacités techniques », a-t-il ajouté.

Ainsi, durant deux jours, les participants à ces assises écouteront les exposés techniques présentés par d'éminents orateurs et acteurs du secteur pétrolier et gazier de la RDC et d'ailleurs. Pour cette première journée, l'on a compté trois séances axées sur les thèmes suivants : «Stratégies visant la promotion de l'amont pétrolier en RDC », « cadre légal et contractuel de l'amont pétrolier » et « les potentialités de la RDC et ressources transfrontalières ». Pour encourager la croissance du secteur, l'Agence nationale des investissements (Anapi), à travers son directeur de promotion des investissements, a présenté les opportunités proposées dans plusieurs domaines dont l'exploitation du gaz méthane, les recherches pétrolières dans le Bassin côtier, les prospections dans la Cuvette centrale et l'Ituri, l'exploitation du pétrole en Ituri et les infrastructures de transport et de distribution. L'Anapi reste disposée à accompagner les opérateurs économiques intéressés dans leurs contacts avec les autorités compétentes, dont les responsables des mines.

Les exposés de l'Itie et de Perenco ont été également des moments importants de la première journée. L'expert technique de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie), Jean-Jacques Kayembe, a fait état d'une faible contribution des pétroliers aux recettes courantes, passée de 23% en 2007 à 12% en 2010. Pour le modérateur, le gouverneur honoraire Jean-Claude Masangu, le secteur pétrolier a beaucoup contribué, avant le boom minier. Chiffres à l'appui, le directeur général de Perenco, la seule société qui produit du pétrole au Congo, est revenu sur l'historique de ses champs matures. Entre 2007 et 2013, Perenco, opérationnelle dans le Bassin côtier, a ouvert 112 puits, pour une production moyenne estimée à 27000 barils/jour. Pour son directeur général, Reza Merep, la réussite de l'exploitation des champs matures (avec une production en déclin) peut se résumer en deux aspects importants : l'augmentation de la production et la baisse des coûts. Il s'agit tout de même des champs matures en production depuis plus de trois décennies.

Laurent Essolomwa

COOPÉRATION RDC-RSA

Forum sur l'initiative d'investissement et de commerce 2013

Le coup d'envoi de cette rencontre a été donné le 16 septembre par le ministre congolais de l'Industrie, petites et moyennes entreprises, Rémy Musungayi, en présence de la vice-ministre sud africaine, Elisabeth Thabethe, et l'ambassadeur de l'Afrique du Sud en RDC.

Plusieurs personnalités tant du monde politique que du monde des affaires ont répondu présents à l'ouverture du forum sur l'initiative d'investissement et de commerce 2013 entre la RDC et la République Sud Africaine (RSA) dont l'objectif est de tisser des liens économiques solides entre les deux pays dans divers domaines.

En effet, le ministre congolais de l'Industrie, petites et moyennes entreprises a invité les investisseurs sud-africains à venir placer leurs capitaux en RDC, tout en leur signifiant que la RDC évolue dans plusieurs projets dans le cadre de son secteur. À titre d'exemple, Remy Musungayi a cité le grand

barrage d'Inga, la pêche industrielle, etc. Pour lui, la présence de la délégation du pays de Jacob Zuma est un signe d'excellence des liens de coopération qui unissent les deux pays.

Selon le ministre, c'est le président de la République, Joseph Kabila, qui a inspiré le programme gouvernemental notamment dans la création des zones économiques spéciales, lesquelles sont régies par une loi en cours d'élaboration au niveau du Parlement. Il a cité la zone spéciale de Maluku qui présente beaucoup d'atouts avec un espace de 820 hectares, la proximité de deux capitales, Kinshasa et Brazzaville et autres. Dans le cadre des relations bilatérales, la vice-ministre sud africaine a indiqué que des accords économiques ont été signés entre son pays et la RDC sur l'agriculture, l'industrie et la gestion des recettes dans le but de contribuer à l'éclosion du commerce intra africain. « La RDC est un marché stratégique pour l'Afrique du Sud, car

son économie avance, son PIB a accrue en 2011 jusqu'à environ 11%, la production minière est florissante », a déclaré Elisabeth Thabethe, tout en renchérissant en ces termes : « Nous sommes venus pour arranger les conditions favorables afin que les hommes d'affaires tirent des avantages que la RDC présente ». Pour rappel, c'est en 2012 que la vice-ministre sud africaine est venue en RDC, avec une importante délégation pour concrétiser la volonté d'accompagner les opérateurs économiques congolais dans tous les domaines. Cette initiative devient réalité grâce à l'engagement des présidents Jacob Zuma de l'Afrique du Sud et Joseph Kabila de la RDC dans le cadre de la commission nationale mixte. C'est au cours de la huitième réunion que les deux chefs d'État ont signé un protocole d'accord et mis sur pied une plate-forme en vue d'accroître le commerce et l'investissement entre les deux pays.

Gypsie Oïssa Tambwe

HCR

Sœur Angélique Namaïka, lauréate du prix Nansen pour les réfugiés

La religieuse, indique un communiqué du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), travaille dans le nord-est de la RDC auprès des femmes déplacées et rescapées des sévices perpétrés par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Sœur Angélique avec son Centre pour la réintégration et le développement, indique le HCR, a transformé la vie de plus de deux mille femmes et jeunes filles qui avaient été chassées de chez elles et brutalisées, principalement par les rebelles de la LRA. Beaucoup de femmes qu'elle a secourues témoignent d'enlèvements, de travail forcé, de coups, de meurtres, de viols et d'autres violations des droits fondamentaux.

« L'approche personnalisée mise en œuvre par la religieuse aide les survivantes à guérir de leurs traumatismes et des atteintes qu'elles ont subies. En plus des violences dont elles ont souffert, ces femmes et jeunes filles vulnérables sont souvent ostracisées par leur propre famille et leur communauté en raison des épreuves qu'elles ont traversées », souligne le communiqué.

Sœur Angélique donne la possibilité à ces femmes d'apprendre un métier, de créer une petite entreprise ou de retourner à l'école. « Les témoignages de ces femmes montrent les résultats remarquables de son travail pour les aider à prendre un nouveau départ. Beaucoup d'entre elles l'appellent d'ailleurs affectueusement « mère », indique le communiqué.

Changer la vie des familles déchirées

L'annonce du nom de la lauréate coïncide avec la publication d'un rapport (en anglais) sur la vie des personnes déplacées par la violence de la LRA. Selon le HCR, Sœur Angélique a elle-même été déracinée par les violences en 2009, quand elle vivait dans la ville de Dungu. Elle a donc éprouvé la douleur de devoir



Sœur Angélique Namaïka

fuir son propre foyer. C'est en partie cette connaissance qui la pousse à travailler jour après jour pour aider toutes les femmes et jeunes filles qui en ont besoin. « Sœur Angélique travaille sans relâche pour aider des femmes et des jeunes filles rendues extrêmement vulnérables par le traumatisme, la pauvreté et le déracinement. Les obstacles sont de taille et son œuvre n'en est que plus remarquable ; sœur Angélique ne laisse rien se mettre en travers de son chemin. La vie de ces femmes a été brisée par la violence aveugle et le déracinement. Sœur Angélique montre qu'une personne peut à elle seule changer la vie des familles déchirées par la guerre. C'est une véritable héroïne », a déclaré António Guterres, le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, à propos de la lauréate.

Pour sa part, la nouvelle lauréate a déclaré : « Il est difficile d'imaginer les souffrances de ces femmes et de ces adolescentes aux mains de la LRA. Elles resteront marquées à jamais par cette violence. La récompense décernée à sœur Angélique signifie que plus de personnes déplacées à Dungu pourront recevoir l'aide dont elles ont besoin pour recommencer leur vie. Je ne cesserai

jamais de faire tout ce que je peux pour leur redonner espoir et leur offrir la chance de revivre. »

Un entretien avec le Pape François

La cérémonie de remise de cette distinction Nansen et la médaille Nansen aura lieu lors d'une cérémonie organisée à Genève le 30 septembre. À cette occasion, le célèbre écrivain Paulo Coelho, auteur de nombreux livres à succès prononcera une allocution. Les artistes Dido, chanteuse et compositrice britannique, Yuna, auteure et interprète Malaisienne, et le duo malien Amadou et Mariam, nommé aux Grammy Awards, se produiront devant les invités. Après la cérémonie, sœur Angélique se rendra à Rome, où elle sera reçue par le pape François au Vatican le 2 octobre, avant de participer à d'autres réunions à Paris, Bruxelles et Oslo. Âgée de 46 ans, Sœur Angélique est diplômée en spiritualité africaine à l'Assemblée des supérieures majeures (Asuma) de Kinshasa. Elle parle le kibarambo, le pazande, le lingala et le français. En 2012, elle a témoigné devant le Congrès des États-Unis d'Amérique et le Conseil de sécurité de l'ONU sur la LRA. La même année, elle a créé le Centre pour la réintégration et le développement. Le centre favorise notamment la réintégration des déplacés internes dans la communauté locale. La distinction Nansen pour les réfugiés a été instaurée en 1954. Le prix est décerné chaque année à une personne ou à un groupe en hommage à son action et à son dévouement exceptionnels en faveur des personnes déplacées de force. Cette distinction honore le souvenir de Fridtjof Nansen, intrépide explorateur polaire, premier haut commissaire pour les réfugiés au sein de la Société des Nations et lauréat du prix Nobel de la paix en 1922.

Patrick Kianimi

ÉRECTION DES STADES AU BAS-CONGO

Ouverture des plis d'offres des soumissionnaires

Deux sociétés de génie civil se sont portées candidates pour les travaux de construction du stade Lumumba de Matadi, une seule pour la réhabilitation du stade Socol de Boma et sept pour l'érection du stadium Damar de Matadi.



Le stade Socol de Boma

Le gouvernement provincial du Bas-Congo -dirigé par le gouverneur Jacques Mbadu- avait lancé, le 15 août, des appels d'offres pour la construction du stade Lumumba de Matadi, la réhabilitation du Socol de Boma, et l'érection du stadium Damar de Matadi. Et l'exécutif du Bas-Congo exigeait que les travaux soient réalisés selon les normes de la Fifa.

Près d'un mois après le lancement des appels d'offres, le directeur de la Cellule provinciale de gestion des projets et passation des marchés publics, Éric Lubamba Ngimbi, a conduit, le 12 septembre à Matadi, la cérémonie d'ouverture des plis d'offres des travaux de construction des sociétés de génie civil soumissionnaires pour ces trois infrastructures sportives de la province. C'était en présence de René Tsumbu, commissaire provincial en charge de bailleurs de fonds, d'Édouard Kiaku Mbuta, commissaire provincial en charge des Sports et loisirs, et des responsables des entreprises soumissionnaires. À propos du dépouillement des plis, indique l'Agence congolaise de presse, les sociétés SZTC et Sinohydro ont offert leurs services pour la construction du stade Lumumba; SZTC propose un montant de 12.004.541,94 dollars américains, et Sinohydro offre son expertise pour une somme de 9.732.810,46 dollars américains. L'entreprise de génie civil MW Afritel est, pour sa part, disposée à ré-

habiliter le stade Socol de Boma pour un montant de 6.235.315,21 dollars américains, mais avec un rabais de 8 %. Le marché pour les travaux de construction du stadium Damar se dispute entre sept sociétés de génie civil, parmi elles, La Congolaise de construction, Fretin Construct et NJ Construct. Tous les plis seront examinés par la commission d'analyse qui rendra ses conclusions endéans quinze jours. Le gouvernement provincial a exprimé sa satisfaction car la procédure de passation des marchés publics a été respectée pour la première fois dans le Bas-Congo, sonnante de facto le glas aux marchés de gré à gré.

Rappelons que le prix du dossier d'appel était de 500.000 francs congolais (environ 555 dollars américains). Et les sociétés soumissionnaires devaient répondre à certaines exigences; leur chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années devrait être équivalent au double du montant de l'offre. Elles étaient aussi tenues de présenter une attestation bancaire justifiant la possession des avoirs liquides ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage à hauteur de 25 % du montant de l'offre. Tous les stades vont revêtir la pelouse synthétique. Le stade Lumumba aura 20.000 places et le stade Socol 25.000 places à la fin des travaux.

Martin Enyimo

DANSE

Grande première de Congo Danser Réalités à la Halle de la Gombe

Pièce inspirée du quotidien politique et socioculturel kinoïse, la nouvelle création annoncée comme un spectacle intense sur fond de musique électro-urbaine sera présentée à l'Institut français (IF) le 20 septembre. Vont à l'occasion investir la scène de la Grande Halle Elmas, Crach, Gueloché, Mousse, Neo, B2o, Alain et Dj M.Ci Salva, des jeunes danseurs avec de l'énergie à revendre. Leur création collective Congo Danser Réalités, annoncent-ils déjà, est un mélange de « danses urbaines et contemporaines qui a vu le jour au cours d'une résidence à l'IF » même. Ils sont jeunes, imaginatifs et ont comme passion commune, la danse, dont ils se servent comme moyen d'expression. Le spectacle qu'ils vont présenter en début de week-end résulte d'une sorte de mise en scène des expériences auxquelles sont confrontés les jeunes Kinnois. Congo Danser Réalités, apprend-on, est nourri de multiples influences. Le spectacle de danse sera offert sur fond de musique électro-urbaine.

Nioni Masela

BOXE

La DGSP remporte le championnat de Brazzaville

L'équipe a dominé la compétition, qui s'est avérée houleuse, grâce à un record de victoires par forfait.

Les finales du championnat départemental de boxe se sont clôturées sous haute tension, le 15 septembre à Brazzaville. Les incompréhensions entre arbitres, entraîneurs et supporters étaient à leur comble. D'ailleurs, trois jours après les combats, le résultat de la dernière finale n'est toujours pas publié. La bataille qui a pollué le climat de la compétition a opposé le boxeur Ngalambaye de l'Inter Club à Pembouabéka de la DGSP. Les deux protagonistes avaient déjà foulé le ring alors que la tension montait du côté des supporters qui rivalisaient de chants à la gloire de chacun des leurs. Le combat fut donc retardé de trente minutes, le temps de placer les lieux sous une surveillance policière renforcée.

L'ordre étant rétabli, l'arbitre a finalement donné le coup d'envoi du combat. À l'issue des rounds âprement disputés, les deux adversaires, soutenus par leurs publics respectifs, se réclamaient vainqueurs avant la décision des arbitres. Aucun des deux camps n'était visiblement prêt à admettre la défaite. Les supporters promettaient d'en venir aux mains au cas où tel ou tel boxeur serait proclamé vainqueur. Les juges se sont donc vus dans l'obligation de publier le résultat dans un tel climat. Les deux parties se sont séparées en queue de poisson et la situation est restée telle quelle jusqu'à ce jour. Dans les autres combats en revanche, le fair-play était au rendez-vous, même si la DGSP est entrée



L'une des finales remportée par un boxeur de la DGSP crédit photo Adiac

en compétition sur une note négative suite à deux défaites consécutives. Chez les cadets, en effet, Alain Samba de l'Inter club a vaincu Norvy Balepo de la DGSP avant que Bony Elambo ne s'incline comme son coéquipier face à Vinel Banga de Ring Talas. La DGSP prenait sa revanche grâce à Saphyr Kanga qui est venu à bout de Nsonga du club Ecodec. La série des victoires par forfait de la DGSP s'est ouverte avec Antony Owono puisque son adversaire ne s'est pas présenté sur le ring. Idem pour Joseph Guebon du club Bony. Patrick Poaty de la DGSP l'a par ailleurs emporté sur Raphaël Kanga du club Maxi, dans la catégorie junior. Emmanuel Obenga de l'équipe Kassombo en a fait autant face à Pevic Iloki alors que Oyo Nowani de l'Inter Club ainsi que Ikama Mbama, Félicien Ndaka et

Cédric Massala de la DGSP étaient sacrés champions par forfait. Loïck Kouéré du club Bony s'est incliné devant Giscard Endeta de la DGSP. Marius Matamba de l'Inter a battu Joseph Tembete de la DGSP alors que le coéquipier du vainqueur, Médine Batsimba, n'a pas pu prendre le dessus sur Landry Mossaka du club Maxi.

Le président de la ligue départementale de boxe, Thierry Mungali, a expliqué que cette compétition rentrait dans le cadre du programme de détection des talents pour constituer une sélection capable de réaliser de bons résultats. La compétition a mis en confrontation près de seize clubs de la ville capitale. Thierry Mungali a exhorté les boxeurs à travailler davantage car le chemin à parcourir est encore long.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Les demi-finalistes du tournoi AJD sont connus

Les équipes Capelete, Flamengo, Ngounda et OSP vont se mesurer à cette étape de la compétition organisée par l'Association jeunesse d'aujourd'hui et de demain (AJD).

La première demi-finale qui opposera Capelete à Flamengo a lieu ce mercredi 18 septembre. Demain, Ngounda et OSP emboîte-

ront le pas. La finale de cette compétition est prévue pour le 21 septembre. L'objectif de ce tournoi, selon l'organisateur Daniel Darno Loutala, est de détecter les jeunes talents qui, par la suite seront mis à la disposition des équipes de première et de deuxième division. « D'habitude nous invitons les entraîneurs

des clubs de la ligue 1 pour la détection des joueurs engagés dans cette compétition », a-t-il déclaré avant de rappeler que, de ce tournoi ont émergé quelques joueurs qui font carrière à Diables noirs, Cara et FC Kondzo.

Le tournoi AJD, organisé durant les vacances, donne donc la possibilité à certains jeunes qui n'ont pas d'équipe de se faire connaître.

D'autant plus que la compétition met en confrontation les équipes représentant tous les arrondissements de Brazzaville. En quarts-de-finale par exemple, Ngounda obtenait sa qualification devant Takasport, 2-0. Alors que les Apôtres s'inclinaient devant Capelete, 0-1. AS Miracle a courbé l'échine face à Flamengo sur le même score tandis que OSP est venu à bout de Ngounda Isael, 5 contre 3 aux tirs au but après un match nul de 0-0. On attend de voir si la deuxième édition mettra à nouveau les talents à la disposition des clubs des première et deuxième divisions.

R.N.M.



L'une des rencontres du tournoi

TENNIS

Un apprentissage de qualité pour les futurs talents

Quelques semaines après le déroulement du stage international de tennis-vacances à Pointe-Noire, le deuxième vice-président de la ligue interdépartementale de tennis de Pointe-Noire et du Kouilou, Bienvenu Hondolo, initiateur dudit stage, s'est confié aux Dépêches de Brazzaville pour évoquer la pratique du tennis dans les deux départements.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Que visez-vous en organisant les éditions internationales de tennis vacances à Pointe-Noire ?

Bienvenu Hondolo (B.H.) : On ne devrait pas attendre toujours que l'État se préoccupe de tout. En effet les bonnes volontés peuvent aussi emboîter le pas pour hisser les différentes disciplines sportives. En le faisant, nous participons à la vulgarisation de la pratique du tennis de telle sorte que cette discipline soit ancrée dans les habitudes sportives des Congolais et qu'elle soit même pratiquée dans les quartiers populaires. Ce qui n'est pas encore le cas dans les deux départements.

LDB : Chaque fois vous insistez sur l'encadrement particulier des apprenants. Quel est votre commentaire ?



Bienvenu Hondolo, deuxième vice-président de la ligue interdépartementale de tennis

B.H. : Nous constatons que l'encadrement des jeunes au tennis n'a pas encore atteint les objectifs poursuivis par la ligue et la fédération dans les deux départements. D'où, pour un échange d'expériences, nous organisons ces stages internationaux qui regroupent les enfants du Congo et ceux venus d'ailleurs qui sont en vacances à Pointe-Noire.

LDB : Pourquoi vous intéressez-vous particulièrement à l'initiation du tennis aux enfants ?

B.H. : Comme tout autre sport, le tennis possède des vertus et des valeurs fortes pour unifier les jeunes, les conscientiser et véhiculer parmi ces derniers les valeurs de citoyenneté. Mais l'objectif principal du stage est de les préparer en vue d'obtenir une élite future, capable de défendre le Congo dans des compétitions de toutes sortes.

LDB : Quel appel lancez-vous sur la pratique du tennis au Congo ?

B.H. : La pratique du tennis doit et devrait intéresser toutes les catégories sociales. L'initiation au tennis ne devrait pas exiger que l'Etat soit le seul à sortir de l'argent. Tout le monde est appelé à apporter sa pierre à l'édifice pour la formation d'une élite en tennis, pour le rayonnement de celui-ci au Congo.

LDB : Votre mot de fin ?

B.H. : Mon souhait est qu'en dehors du football, le ministère des Sports doit avoir un regard particulier sur le développement d'autres sports en l'occurrence le tennis.

Propos recueillis par Faustin Akono